

Le 12 mars 2002

164

DM89

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Édifice Lomer-Gouin

575, rue St-Amable, bureau 2.10

Québec, Québec

G1R 6A6

OBJET : Mémoire sur le parachèvement de l'Autoroute 30

Madame, Monsieur,

La présente lettre a pour but de vous démontrer les raisons de mon opposition au tracé prévu de la future autoroute 30 sur la route 132.

Étant commerçant sur une des artères principales de St-Constant, en l'occurrence la rue St-Pierre, nous voyons d'un très mauvais oeil vos projets actuels pour cette autoroute.

En effet, nous demeurons très sceptiques face au tracé choisi et surtout à la facture astronomique qui en résultera. Nous croyons fermement que même si les expropriations ont déjà été effectuées et que vous soyez prêts à procéder aux travaux, il n'en demeure pas moins que les besoins du milieu ont énormément changés depuis 40 ans.

La route 132 nous sert présentement de boulevard commercial qui unit nos municipalités voisines. Advenant une autoroute en dépression, nous nous retrouverons de part et d'autres de cette **MÉGA autoroute** et les échanges entre commerçants des différentes villes n'existeront plus.

Nous voulons une région prospère, pas un boulevard Décarie et surtout pas à ce prix là ! Et nous ne voulons pas non plus être utilisé comme le petit parent pauvre de l'Île de Montréal ; cette autoroute coûterait trop cher !!!

Sincères salutations.


